

Trousse de mobilisation



Table des matières

Annexe 1 : Calendrier de mobilisation	p.3
Annexe 2 : Grand rassemblement	p.13
Annexe 3 : Signer la pétition	p.14
Annexe 4 : Réseaux sociaux	p.15
Annexe 5 : Lettres des DG aux élus et coordonnées	p.16
Annexe 6 : Lettres des parents aux élus et coordonnées	p.20
Annexe 7 : Lettres des parents aux chroniqueurs	p.32
Annexe 8 : Appels au bureau du Premier ministre	p.41
Annexe 9 : Modèle de résolution	p.45
Annexe 10 : Avis aux médias	p.48

Annexe 1

Calendrier de mobilisation

Janvier 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10	11 TJ 18 h Radio-Canada: entrevue exclusive de Louis Senécal et reportage sur les compressions et la mobilisation.	12 Entrevue d'André Rémillard du CPE Du Carrefour à Gravel le matin (SRC Montréal) Manifestation du RCPem devant les bureaux du MF à Montréal : http://on.fb.me/1OXNkGb 13 h 30 Webconférence pour le réseau et les parents: actions de mobilisation Changement de votre photo de profil Facebook par la pièce du casse-tête.	13 Teaser vidéo de Mme Pauline Marois (AQCPÉ) Outaouais : Appel par les parents administrateurs au bureau du PM. Relance de la pétition par les CPE et les parents.	14 Tournée des régions de Louis Senécal: Outaouais Dévoilement médiatique de la bannière dans tous les CPE Région de l'Outaouais : blitz d'appels des parents et des DG à leur député local + transmission d'une lettre	15 Teaser vidéo de Mme Pauline Marois (AQCPÉ) Région de l'Outaouais: blitz d'appels des parents et DG à leur député local + transmission d'une lettre	16 Manifestation Je soutiens l'école publique organisée par la Fédération autonome de l'enseignement. http://on.fb.me/1ndRD3T

Janvier 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
17	18 8h00: Chaînes humaine autour des CPE Mise en ligne de la vidéo #1: Mme Pauline Marois (AQCPE) et partage par les CPE et les parents Blitz pétition : objectif 1000 signatures par CPE		20 Saguenay : Les parents administrateurs appellent au bureau du PM	21 Tournée des régions de Louis Senécal à Saguenay Région de Saguenay: rassemblement à l'extérieur du caucus national du PQ Caucus national du Parti Québécois à Saguenay: Louis Senécal invité à prendre la parole	22 Région de Saguenay: blitz d'appels des parents et DG à leur député local et transmission d'une lettre	23

Janvier 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
24	<p>25</p> <p>8h00: Chaînes humaine autour des CPE</p> <p>Montréal :</p> <p>Appels par les parents administrateurs au bureau du PM.</p> <p>Mise en ligne de la vidéo #2: témoignage d'un parent (partage par CPE et parents)</p>	<p>26</p> <p>Région de Montréal:</p> <p>blitz d'appels des parents et DG à leur député local et transmission d'une lettre</p>	<p>27</p> <p>Région de Montréal:</p> <p>blitz d'appels des parents et DG à leur député local et transmission d'une lettre</p>	<p>28</p> <p>Toutes les régions:</p> <p>On se mobilise pour le rassemblement du 7 février</p>	<p>29</p> <p>Mise en ligne vidéo #3 : (partage par CPE et parents)</p>	30

Février 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
31	<p>1^{er} février 8 h Chaînes humaines autour de tous les CPE Tournée de Louis Senécal : Estrie Région de l'Estrie: blitz d'appels des parents et DG au PM, à leur député local et transmission d'une lettre Mobilisation et organisation pour les rassemblements</p>	<p>02 Tournée de Louis Senécal : Estrie Région de l'Estrie: Blitz d'appels des parents et DG au PM, à leur député local et transmission d'une lettre Mobilisation et organisation pour les rassemblements</p>	<p>03 Région de Québec: blitz d'appels des parents et DG au PM, à leur député local et transmission d'une lettre Mobilisation et organisation pour les rassemblements Mise en ligne vidéo #4 : Personnalité rassemblement</p>	<p>04 Région de Québec : Manifestation à l'extérieur du Caucus libéral à Québec Mobilisation et organisation pour les rassemblements</p>	<p>05 Tournée des régions de Louis Senécal : Montréal Région de Montréal : blitz d'appels des parents et DG à leur député local et transmission d'une lettre</p>	<p>06 Mobilisation et organisation pour les rassemblements</p>

Février 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
07 Rassemblement Montréal et les régions BLITZ PÉTITION	08 8h : Chaînes humaines autour des CPE BLITZ PÉTITION	09 Toutes les régions : lettre des parents aux chroniqueurs économiques : choc tarifaire BLITZ PÉTITION Mise en ligne vidéo #5 Partage par les parents et CPE	10 Tournée de Louis Senécal : Québec Région de Québec : blitz d'appels des parents et DG à leur député local et transmission d'une lettre BLITZ PÉTITION	11 Tournée de Louis Senécal : Québec Région de Québec : blitz d'appels des parents et DG à leur député local et transmission d'une lettre BLITZ PÉTITION	12 BLITZ PÉTITION	13

Février 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14	<p>15</p> <p>8h : Chaînes humaines autour des CPE</p> <p>Tournée de Louis Senécal : Laurentides : blitz d'appels des parents et DG à leur député local et transmission d'une lettre</p>	<p>16</p> <p>Tournée des régions de Louis Senécal : Laval : blitz d'appels des parents et DG à leur député local et transmission d'une lettre</p> <p>BLITZ PÉTITION</p>	<p>17</p> <p>Région des Laurentides et Laval : blitz d'appels des parents et DG à leur député local et transmission d'une lettre</p> <p>BLITZ PÉTITION</p>	<p>18</p> <p>TOUTES LES RÉGIONS : LOVE-IN OU RASSEMBLEMENT AU BUREAU DE VOTRE DÉPUTÉ LOCAL</p>	19	20

Février 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
21	<p>22</p> <p>8 h : Chaînes humaines autour de tous les CPE</p> <p>Régions Québec, Gaspésie-les-îles</p> <p>BLITZ PÉTITION</p>	<p>23</p> <p>Tournée des régions de Louis Senécal: Trois-Rivières</p> <p>Mauricie : blitz d'appels des parents et DG à leur député local et transmission d'une lettre</p> <p>BLITZ PÉTITION</p>	<p>24</p> <p>Date limite pour signer la pétition</p> <p>Tournée de Louis Senécal: Drummondville</p> <p>Centre du Québec: blitz d'appels des parents et DG à leur député local et transmission d'une lettre</p> <p>BLITZ PÉTITION</p>	<p>25</p> <p>Accueil hebdomadaire des parents à l'extérieur du CPE</p>	<p>26</p> <p>Mise en ligne vidéo #7</p>	27

Mars 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
28	29 Début semaine de relâche majorité des commission scolaires	1^{er} Mars Accueil hebdomadaire des parents à l'extérieur du CPE	02 On décore la devanture ou la clôture des CPE: dessins, fleurs, morceaux de casse-tête, pancartes, etc.	03 On décore la devanture ou la clôture des CPE: dessins, fleurs, morceaux de casse-tête, pancartes, etc.	04 On décore la devanture ou la clôture des CPE: dessins, fleurs, morceaux de casse-tête, pancartes, etc.	05 On décore la devanture ou la clôture des CPE: dessins, fleurs, morceaux de casse-tête, pancartes, etc.

Mars 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
06	07 8 h : Chaînes humaines autour de tous les CPE Début de la réduction des heures et/ou des interruptions de service	08 Tournée des régions de Louis Senécal : Montréal	09 Gaspésie-les-îles: Appel des parents au PM	10 Tournée des régions de Louis Senécal: Rivière-du-Loup Gaspésie-les-îles: blitz d'appels des parents et DG à leur député local et transmission d'une lettre	11 Tournée des régions de Louis Senécal: Matane Gaspésie-les-îles: Blitz d'appels des parents et DG à leur député local et transmission d'une lettre	12

Annexe 2

Grand rassemblement

- Réservez votre 7 février 2016. L'AQCPE organisera un événement à Montréal : le Grand rassemblement pour la sauvegarde des CPE.
- Inscrivez-vous sur la page Facebook de l'événement, invitez vos amis à faire de même et partagez l'information!
<https://www.facebook.com/events/461259564066939/>
- Des rassemblements similaires pourraient s'organiser dans certaines villes du Québec.

Annexe 3

Pétition sur le site de l'Assemblée nationale

- Lien pour y accéder : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-5663/index.html>
- Lien pour télécharger et imprimer la version papier : <http://www.aqcpe.com/wp-content/uploads/2015/11/P%C3%A9tition-papier.pdf>
- Procédure pour nous acheminer la pétition papier une fois signée : <http://toujoursfousdenosenfants.com/fr/8/petition>

**** Chaque CPE doit tenter d'obtenir 1000 signatures ****

Annexe 4

Réseaux sociaux

- **Suivez-nous sur les réseaux sociaux :**
<https://www.facebook.com/aqcpe>
<https://twitter.com/aqcpe>
- **Suivez également les différents regroupements et comités de CPE, syndicats, etc. sur les réseaux sociaux. En voici quelques exemples :**
<https://www.facebook.com/Regroupement.CPE.Monteregie>
<https://www.facebook.com/groups/comiteprintems2015garderie/?fref=ts>
<https://www.facebook.com/qualitepetiteenfance/?fref=ts>
- **Aimez et partagez nos publications**
- **Modifiez votre photo de profil :**
 - Procédure pour télécharger l’avatar Toujours fous de nos enfants : <http://bit.ly/200BUTW>
 - Procédure pour apposer une pièce de casse-tête en filigrane sur votre photo : <http://bit.ly/1l6mtcR>
- **Partagez vos initiatives sur Facebook et Twitter! Illustrez-les à l’aide d’une photo ou d’une vidéo. N’oubliez pas de nous informer de ce que vous faites en nous écrivant à mobilisation@aqcpe.com!**

Annexe 5

Lettres des DG aux élus et coordonnées

- Chaque semaine, nous demandons aux DG d'envoyer des lettres à leurs élus (premier ministre, ministre de la Famille, député, etc.), selon le calendrier établi.
- Vous trouverez ci-joint 3 gabarits de lettres. Il s'agit de « modèles-types » où les DG de CPE n'ont qu'à remplir les champs identifiés en rouge.
- Le but est de démontrer, en s'appuyant sur des témoignages et des exemples concrets, l'effet des coupes annoncées. Il est donc primordial que les DG ajoutent leur saveur au texte en lui donnant une dimension humaine.
- Ces gabarits se veulent une inspiration pour guider les DG dans la rédaction de leur lettre : ils peuvent les modifier à leur guise.
- Vous trouverez une liste des coordonnées des élus au http://toujoursfousdenosenfants.com/uploads/html_content/201511-Liste_abregee_deputes_parlement_circonscriptions.pdf
- Consultez-la pour savoir où envoyer votre lettre!

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre de la Famille,
Monsieur, Madame le/la député(e) de [INSÉRER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION],

Maintes fois, il a été démontré que seuls les CPE offrent le degré de qualité permettant d'assurer le développement optimal de tous les enfants, sans égard à leur statut socioéconomique, permettant ainsi d'atténuer les facteurs de risques liés. Pourtant, depuis l'entrée en poste de votre gouvernement, les décisions à l'encontre du réseau des centres de la petite enfance ne cessent de se multiplier. Nous craignons non seulement pour le maintien de la qualité des services, mais aussi pour la survie même de ce réseau, qui rappelons-le, fait l'envie de plusieurs.

La modulation des tarifs selon les revenus des parents et la hausse du tarif initial, le report du développement de nouvelles places en CPE, la chasse aux places fantômes, les compressions totalisant plus de 400 millions de dollars depuis 2006, l'obligation de fournir près de 50 % d'un montage financier pour développer des places, les groupes de discussion sur la refonte du financement qui ne servaient « qu'à faire parler » les associations nationales sont autant de jalons qui poussent les parents vers le modèle des garderies commerciales non-subventionnées, sans tenir compte de la qualité des services qui y sont offerts ni du modèle de gouvernance qui place les parents au cœur des décisions.

Contrairement à ce qu'a affirmé la ministre de la Famille, tous les services de garde ne sont pas de qualité équivalente.

[INSÉRER UN EXEMPLE CONCRET D'UNE INITIATIVE RÉALISÉE AU SEIN DE VOTRE CPE QUI SE DÉMARQUE DE CELLES DES AUTRES SERVICES DE GARDE + METTRE DE L'AVANT L'IMPACT POSITIF SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT ET SA FAMILLE. EXPLIQUER COMMENT CE TYPE D'INTERVENTION NE SERA PLUS POSSIBLE EN RAISON DES COUPES.]

Il y a 20 ans, nous avons fait le pari que le développement économique du Québec passait d'abord et avant tout par son développement social et qu'il fallait miser sur les enfants et les familles du Québec. Force est de constater que ce parti pris a porté ses fruits.

Nous vous demandons donc d'annuler les compressions additionnelles de 120 M\$ annoncées pour 2016-2017 et de vous engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre de la Famille,
Monsieur, Madame le/la député(e) de [INSÉRER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION],

Maintes fois, il a été démontré que seuls les CPE offrent le degré de qualité permettant d'assurer le développement optimal de tous les enfants. Pourtant, depuis l'entrée en poste de votre gouvernement, les décisions à l'encontre du réseau des centres de la petite enfance ne cessent de se multiplier. Nous craignons non seulement pour le maintien de la qualité des services, mais aussi pour la survie même de ce réseau, qui rappelons-le, fait l'envie de plusieurs.

Le réseau des CPE a déjà largement contribué au redressement des finances publiques. Aucun autre secteur d'activité n'a eu à composer avec des coupes de cette ampleur. Depuis 2006, c'est près d'un demi-milliard de dollars qui ont été retranchés de son financement, alors même qu'il continuait son développement. Les dernières coupes étaient déjà dramatiques, comment pourriez-vous retrancher 120 M\$ supplémentaires sans que cela affecte, d'une manière ou d'une autre, la qualité des services? D'autant plus que les 169 M\$ que les parents devront déboursier de plus ne seront pas réinvestis dans le réseau.

Nous demander de nous serrer davantage la ceinture revient à nous demander de laisser tomber notre mission, qui est d'assurer le développement optimal de chacun des enfants que nous accueillons en leur offrant des services éducatifs de qualité.

[INSÉRER UN TÉMOIGNAGE DÉMONSTRANT L'IMPACT DES COUPES EN MENTIONNANT COMBIEN DE POSTES SERONT COUPÉS. CITER UN EXEMPLE CONCRET D'UNE INTERVENTION QUI A EU UN IMPACT RÉEL SUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN ENFANT ET MONTRER COMMENT CE TYPE D'INITIATIVES NE SERA PLUS POSSIBLE APRÈS LES COMPRESSIONS. MONTRER AUSSI QUEL IMPACT LES COUPES PASSÉES ONT DÉJÀ EU SUR VOTRE CPE.]

Il y a 20 ans, nous avons fait le pari que le développement économique du Québec passait d'abord et avant tout par son développement social et qu'il fallait miser sur les enfants et les familles du Québec. Force est de constater que ce parti pris a porté ses fruits.

Nous vous demandons donc d'annuler les compressions additionnelles de 120 M\$ annoncées pour 2016-2017 et de vous engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre de la Famille,
Monsieur, Madame le/la député(e) de [INSÉRER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION],

Maintes fois, il a été démontré que seuls les CPE offrent le degré de qualité permettant d'assurer le développement optimal de tous les enfants. Pourtant, depuis l'entrée en poste de votre gouvernement, les décisions à l'encontre du réseau des centres de la petite enfance ne cessent de se multiplier. Nous craignons non seulement pour le maintien de la qualité des services, mais aussi pour la survie même de ce réseau, qui rappelons-le, fait l'envie de plusieurs.

Depuis 2011, nous avons participé de bonne foi et de façon active à tous les chantiers créés en lien avec son financement. Soucieux d'optimiser les deniers publics qui nous sont versés – tout en respectant notre mission d'offrir des services de qualité et d'assurer l'égalité des chances de tous les enfants –, nous avons offert à chacun des gouvernements élus des solutions créatives et pérennes qui pouvaient répondre adéquatement aux attentes de part et d'autre.

Malheureusement, de chantier en groupe de discussion, les propositions déposées n'ont jamais été réellement analysées par le ministère de la Famille, ni même envisagées. Lors de la dernière rencontre du groupe sur le financement, le 18 décembre 2015, il a même été dit « que le but de ces rencontres n'était que de [nous] faire parler », sans réelle volonté de régler. Quel mépris !

Notre corporation et notre direction générale ont effectué un travail colossal afin que nous puissions poursuivre nos activités et maintenir la qualité de nos services malgré les coupes.

[INSÉRER UN TÉMOIGNAGE SUR LES DIFFÉRENTES MESURES PRISES PAR VOTRE CPE POUR COUPER SANS AFFECTER LES SERVICES AUX ENFANTS. DÉTAILLER QUELS SERONT LES EFFETS DES PROCHAINES COUPES (POSTES ABOLIS, RÉDUCTION D'HEURES, MANQUE DE MATÉRIEL, ETC.)]

Il y a 20 ans, nous avons fait le pari que le développement économique du Québec passait d'abord et avant tout par son développement social et qu'il fallait miser sur les enfants et les familles du Québec. Force est de constater que ce parti pris a porté ses fruits.

Nous vous demandons donc d'annuler les compressions additionnelles de 120 M\$ annoncées pour 2016-2017 et de vous engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

Annexe 6

Lettres des parents aux élus et coordonnées

- Chaque semaine, nous demandons aux parents d'envoyer des lettres à leurs élus (premier ministre, ministre de la Famille, député, etc.), selon le calendrier établi.
- Vous trouverez ci-joint 11 gabarits de lettres à transmettre aux parents. Il s'agit de « lettres-types » où ils n'ont qu'à remplir les champs identifiés en rouge.
- Le but est de démontrer, en s'appuyant sur des témoignages et des exemples concrets, l'effet des coupes annoncées. Il est donc primordial que les parents ajoutent leur saveur au texte en lui donnant une dimension humaine.
- Ces gabarits se veulent une inspiration pour guider les parents dans la rédaction de leur lettre : ils peuvent les modifier à leur guise.
- Vous trouverez une liste des coordonnées des élus au http://toujoursfousdenosenfants.com/uploads/html_content/201511-Liste_abregee_deputes_parlement_circonscriptions.pdf.
- Invitez les parents à consulter cette liste afin qu'ils sachent où acheminer leur lettre.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Modulation des tarifs : un stress de plus pour les parents

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre de la Famille,
Monsieur, Madame le/la député(e) de [INSÉRER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION],

À titre de parent d'un enfant fréquentant un centre de la petite enfance, je suis inquiet. Inquiet, car j'ignore combien me coûteront les services de garde de mon enfant, en raison de la modulation des tarifs que vous avez adoptée. J'appréhende le moment où je devrai remplir ma déclaration de revenus et où je constaterai l'ampleur des dégâts.

Étant [travailleur autonome, pigiste, surnuméraire, employé contractuel, employé temporaire, employé faisant du temps supplémentaire, etc.], je ne sais jamais avec précision quel sera mon revenu annuel. Sans parler des surprises que peut nous réserver la vie (séparation, union, maladie, etc.). Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas!

[Insérer un témoignage sur votre réalité (statut précaire, séparation, incertitude face à votre budget, obligation de faire du temps supplémentaire, etc.)]

Je me demande comment je vais faire pour absorber le choc tarifaire qui m'attend. Où vais-je trouver l'argent pour payer cette nouvelle cotisation dont j'ignore toujours le montant? Vous en connaissez beaucoup, vous, des parents qui peuvent sortir de leurs poches des centaines, voire des milliers de dollars d'un seul coup?

D'ailleurs, comment se fait-il que le gouvernement arrive à trouver de l'argent pour soutenir des industries comme Bombardier, alors qu'il coupe de manière récurrente dans les services de garde à la petite enfance (et refile la facture aux parents!) au nom de la rigueur budgétaire? Cette contradiction est inacceptable, d'autant plus que votre gouvernement affiche des surplus!

C'est pourquoi je vous demande d'annuler les coupes annoncées et de vous engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Compressions : quel sera l'impact sur les services aux enfants ?

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre de la Famille,
Monsieur, Madame le/la député(e) de [INSÉRER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION],

Au cours des dernières semaines, il a beaucoup été question des nouvelles coupes qui toucheront le réseau des centres de la petite enfance. En tant que parent d'un bambin fréquentant un CPE, je m'inquiète de l'impact de ces compressions. Mon enfant bénéficiera-t-il de tous les services dont il a besoin?

Sur différentes tribunes, la ministre de la Famille a tenté de se faire rassurante en promettant que les jeunes ne seraient pas touchés. Permettez-moi d'en douter. Comment peut-on retrancher 120 M\$ d'un budget sans que cela affecte, d'une manière ou d'une autre, la qualité des services? Sans compter que cette coupe s'inscrit dans une longue lignée de compressions qui totalisent près d'un demi-milliard de dollars!

Le réseau des CPE a déjà largement contribué au redressement des finances publiques. Aucun autre secteur d'activité n'a eu à composer avec des coupes de cette ampleur. Demander aux CPE de se serrer davantage la ceinture est carrément indécent.

[Insérer un témoignage]

Le réseau des CPE, ce sont les Québécois qui l'ont bâti et financé : il s'agit d'une de nos plus grandes richesses collectives. Son apport à l'essor de la société québécoise a maintes fois été démontré. De quel droit vous permettez-vous de le détruire? Au nom de la rigueur budgétaire, c'est l'avenir des générations futures (et d'une société!) que vous sacrifiez.

Je vous demande donc d'annuler les coupes annoncées et de vous engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Choc tarifaire : une inquiétude pour les parents

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre de la Famille,
Monsieur, Madame le/la député(e) de [INSÉRER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION],

Je vous écris pour vous faire part de mon indignation face à la hausse et la modulation des tarifs de garde. Ces mesures inéquitables créent, d'un point de vue fiscal, deux catégories de parents : ceux dont les enfants fréquentent une garderie commerciale et ceux qui ont plutôt opté pour des services de garde subventionnés.

Les premiers savent exactement ce qu'il leur en coûtera pour envoyer leur enfant à la garderie et connaissent aussi le montant de leur crédit d'impôt. Ils détiennent toute l'information nécessaire pour planifier leur budget et faire des choix éclairés.

Les seconds – catégorie à laquelle j'appartiens! – jouent plutôt à la loterie des tarifs de garde. Jusqu'au moment de produire leur déclaration de revenus, ils ignorent combien il leur en coûtera. Comme avec les jeux de hasard, les probabilités de remporter le gros lot sont minces tandis que celles de « perdre » (i.e. devoir piger dans ses poches) sont grandes!

Comme plusieurs parents dans ma situation, je me demande comment je vais faire pour absorber le choc tarifaire qui m'attend. Où vais-je trouver l'argent pour payer cette nouvelle cotisation dont j'ignore le montant (!) ?

[Insérer un témoignage]

Mais je me demande surtout pourquoi le gouvernement discrimine ainsi les parents en fonction du type de services de garde qu'ils ont choisi pour leur enfant. Pourquoi devraient-ils être pénalisés parce qu'ils ont opté pour un milieu de garde qui correspond à leurs valeurs?

C'est pour cette raison que je vous demande d'annuler les coupes annoncées et de vous engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

120 M\$ en coupes et 169 M\$ en hausses de tarifs : une incohérence!

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre de la Famille,
Monsieur, Madame le/la député(e) de [INSÉRER LE NOM DE LA
CIRCONSCRIPTION],

La modulation des tarifs de garde, en vigueur depuis le 22 avril, permet à votre gouvernement de générer 169 M\$ supplémentaires. Cette somme, c'est moi et des milliers d'autres parents qui la finançons à même nos maigres (voire inexistantes!) économies.

Alors que vous nous demandez de fournir un effort financier considérable, vous vous apprêtez à couper 120 M\$ dans le réseau des services de garde éducatifs. L'effort financier qu'on demande aux parents ne servira pas à améliorer l'offre de services, mais plutôt à éponger les coupes. N'y a-t-il pas là une certaine incohérence? D'autant plus que votre gouvernement se targue d'enregistrer des surplus budgétaires!

Depuis 10 ans, c'est près d'un demi-milliard qui a été amputé du budget des CPE. L'effet de ces compressions se fait sentir et menace un réseau qui a fait ses preuves.

[Insérer un témoignage effets des coupes (postes de spécialistes coupés, manque de matériel, etc.)]

Je vous demande donc d'annuler les coupes annoncées et de vous engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Le CPE, le meilleur choix pour mon enfant

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre de la Famille,
Monsieur, Madame le/la député(e) de [INSÉRER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION],

Quand mon fils/fille est né(e), je me suis promis de tout faire en mon pouvoir pour lui offrir ce qu'il y a de mieux. Je souhaite qu'il/elle se développe à son plein potentiel et qu'il/elle ait tous les outils nécessaires pour réaliser ses rêves les plus fous. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai décidé de l'inscrire dans un centre de la petite enfance plutôt que dans une garderie commerciale.

Je crois sincèrement avoir fait le meilleur choix pour mon enfant en optant pour un milieu de garde sécuritaire et stable où l'on retrouve des éducatrices formées et expérimentées qui appliquent un programme éducatif misant sur le développement global de chacun.

[Insérer un témoignage effets des coupes (postes de spécialistes coupés, manque de matériel, etc.)]

Je ne suis pas la seule à être de cet avis : de nombreux chercheurs ont démontré que les CPE – premier maillon de la chaîne d'éducation – constituent le meilleur moyen de préparer les enfants à leur entrée à l'école.

Quand vous coupez (encore!) dans les services de garde éducatifs, je me demande quelle importance vous accordez à l'éducation. Ne réalisez-vous pas que c'est l'avenir des générations futures (et d'une société!) que vous compromettez?

C'est pourquoi je vous demande d'annuler les coupes annoncées et de vous engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Enfants à besoins particuliers : comment leur garantir l'égalité des chances?

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre de la Famille,
Monsieur, Madame le/la député(e) de [INSÉRER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION],

À titre de parent d'un enfant présentant des besoins particuliers (mon/ma fils/fille est [handicapé, autiste, TDAH, etc.]), je peux témoigner du rôle primordial que jouent les centres de la petite enfance dans son développement.

[Insérer un témoignage démontrant comment le CPE est le seul service de garde qui peut répondre aux besoins de votre enfant : refus des garderies commerciales de l'accueillir vs mise en place d'un plan d'action par le CPE, achat de matériel, partenariat et collaboration avec médecins et spécialistes, etc.]

Toutefois, en raison des compressions envisagées par votre gouvernement, ces interventions ciblées, qui font une réelle différence dans le développement de mon enfant, ne seront plus possibles.

[Insérer un témoignage démontrant comment les coupes vont réduire l'offre de services : postes coupés, moins de matériel, etc... + impact sur développement de votre enfant et votre famille]

Face à ce constat, je me demande si votre administration a renoncé au concept d'égalité des chances qui a mené à la création des CPE? Le développement des enfants fait-il toujours partie de vos priorités?

Si vous avez à cœur l'avenir des enfants et du Québec, vous devez annuler les coupes annoncées et vous engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Le CPE, un véritable milieu de vie

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre de la Famille,
Monsieur, Madame le/la député(e) de [INSÉRER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION],

C'est avec consternation que j'ai appris que vous vous apprêtiez à couper, une fois de plus, le financement du réseau des centres de la petite enfance.

Le CPE est plus qu'une simple garderie où l'on envoie son enfant quelques heures par jour : il s'agit d'un véritable milieu de vie où celui-ci évolue et s'épanouit. Il y apprend les rudiments de la vie en collectivité (partage, écoute, communication, etc.) et y développe des aptitudes qui le préparent à son entrée à l'école.

Pour le guider dans ces apprentissages cruciaux, il a besoin d'un modèle avec qui il entretient un lien significatif, une figure marquante en qui il a confiance. Bref, une éducatrice qui le connaît et qui respecte son rythme de développement.

[Insérer un témoignage sur le lien significatif entre l'éducatrice et l'enfant. Démontrer comment la stabilité du personnel est importante, continuité du suivi d'une année à l'autre, etc. Illustrer comment l'enfant a pu rester en contact avec son ancienne éducatrice.]

Une telle continuité dans le suivi du développement de l'enfant ne se trouve qu'en CPE, où les éducatrices cumulent en moyenne 10 ans de service continu. On ne peut pas en dire autant des garderies commerciales où le taux de roulement des employées est beaucoup plus élevé.

Par les coupes que vous imposez au réseau des CPE, c'est ce lien privilégié entre l'éducatrice et l'enfant que vous menacez. Pour boucler leur budget, les CPE n'auront d'autre choix que de congédier des employées ou de réduire leurs heures de travail.

Matin et soir, les petits seront ballottés d'un groupe à l'autre, au fur et à mesure que leurs compagnons de jeu arrivent ou quittent les lieux, afin de respecter les ratios. Chaque fois, ils seront confiés à une nouvelle éducatrice ou un membre du personnel de soutien, menaçant ainsi son lien d'attachement.

Si vous avez à cœur l'avenir des enfants, vous devez annuler les coupes annoncées et vous engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Le CPE, ancré dans sa communauté

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre de la Famille,
Monsieur, Madame le/la député(e) de [INSÉRER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION],

C'est avec consternation que j'ai appris que vous vous apprêtiez à couper, une fois de plus, le financement du réseau des centres de la petite enfance.

Les CPE sont plus que de simples garderies où l'on envoie son enfant quelques heures par jour : il s'agit de véritables milieux de vie où les petits évoluent et s'épanouissent. Ouverts sur leur communauté, ces milieux de garde travaillent de concert avec d'autres organismes locaux.

[Insérer un témoignage sur les partenariats entre le CPE et les organismes locaux : CLSC (dépistage de problèmes, plan d'intervention, etc.), bibliothèque, maison des grands-parents, centre sportif, table de concertation, etc. Quels types d'interventions/projets sont mis de l'avant.]

Comme vous pouvez le constater, les CPE sont une plus-value pour les enfants, mais également pour toute la société. C'est pourquoi je vous demande d'annuler les coupes annoncées et de vous engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Coupes de postes et réduction des heures de travail : qui assurera la transition?

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre de la Famille,
Monsieur, Madame le/la député(e) de [INSÉRER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION],

J'ai fait le choix délibéré d'envoyer mon enfant dans un centre de la petite enfance, car je crois en la mission de ces corporations. À maintes reprises, j'ai pu constater la qualité des services qui y sont dispensés et le professionnalisme de leur personnel.

Mon CPE est plus qu'une simple garderie, il s'agit d'un véritable milieu de vie où mon enfant évolue et s'épanouit. Pour le guider dans ses apprentissages, il a besoin d'un modèle avec qui il entretient un lien significatif, une figure marquante en qui il a confiance. Bref, une éducatrice qui le connaît et qui respecte son rythme de développement.

Par les coupes que vous imposez au réseau des CPE, c'est ce lien privilégié entre l'éducatrice et mon enfant que vous menacez. Pour boucler leur budget, les CPE n'auront d'autre choix que de congédier des employées ou de réduire leurs heures de travail.

Matin et soir, mon/ma fils/fille sera ballotté d'un groupe à l'autre, au fur et à mesure que ses compagnons de jeu arrivent ou quittent les lieux, afin de respecter les ratios. Chaque fois, il/elle sera confié(e) à une nouvelle éducatrice ou un membre du personnel de soutien.

Qui sera en mesure de me parler de son développement, des apprentissages qu'il/elle a fait aujourd'hui? A-t-il/elle fait ses premiers pas? A-t-il/elle dit son premier mot?

Et moi, à qui vais-je faire part de mes questions, de mes inquiétudes et de mes observations? Les transitions du matin et du soir sont cruciales pour assurer une continuité entre ce qui se fait à la maison et au CPE. Comment y parvenir si je n'ai plus de contact avec l'éducatrice de mon enfant?

[Insérer un témoignage sur l'importance des transitions et le lien entre la maison et le CPE]

Si vous avez à cœur l'avenir des enfants, vous devez annuler les coupes annoncées et vous engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

**Coupes de postes et réduction des heures d'ouverture :
Quand les CPE ne favorisent plus la conciliation travail - famille**

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre de la Famille,
Monsieur, Madame le/la député(e) de [INSÉRER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION],

J'ai fait le choix délibéré d'envoyer mon enfant dans un centre de la petite enfance, car je crois en la mission de ces corporations. Toutefois, en raison des coupes que vous imposez au réseau des CPE, cela ne sera bientôt plus possible.

En effet, plusieurs CPE n'auront d'autre choix que de réduire leurs heures de travail pour boucler leur budget. Ce sont donc les plages horaires du matin et du soir qui risquent d'être amputées.

Comme la majorité des parents, je vais reconduire mon enfant au CPE tôt le matin avant d'aller travailler. Le soir, je me dépêche de rentrer – malgré la congestion routière – pour venir le chercher. Comment vais-je pouvoir concilier travail et famille si l'horaire de mon CPE ne s'arrime pas à ma réalité? Qui va s'occuper de mes enfants durant ces périodes? Ai-je besoin de vous rappeler l'incident survenu le 4 janvier, où deux jeunes enfants ont été laissés à eux-mêmes par temps glacial devant une école fermée? Est-ce qui attend mon enfant?

D'ailleurs, qui sera en mesure de me parler du développement de mon enfant si je n'ai plus de contact avec son éducatrice? Les transitions du matin et du soir sont cruciales pour assurer une continuité entre ce qui se fait à la maison et au CPE.

[Insérer un témoignage sur l'importance des transitions et le lien entre la maison et le CPE]

Si vous avez à cœur l'avenir des enfants, vous devez annuler les coupes annoncées et vous engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Pourquoi pousser les parents vers les garderies commerciales?

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre de la Famille,
Monsieur, Madame le/la député(e) de [INSÉRER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION],

Je vous écris aujourd'hui pour vous faire part de mon indignation. Je trouve honteux que vous imposiez de nouvelles coupes aux CPE, un réseau qui a fait ses preuves, alors que vous financez par le biais de crédits d'impôt des garderies commerciales.

Les résultats de *l'Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs* sont pourtant formels : les CPE se démarquent des autres milieux de garde par la qualité de leurs services.

[Insérer un témoignage sur la qualité des services offerts en CPE]

Pourquoi, alors, inciter les parents à opter pour des services de qualité moindre ? D'ailleurs, puisque les garderies commerciales bénéficient elles aussi d'une « subvention », ne devraient-elles devraient être assujetties aux mêmes exigences que les CPE?

Les enfants portent tout le potentiel de notre société, c'est pourquoi nous devons leur offrir ce qu'il y a de mieux. Si vous avez à cœur leur avenir, vous devez annuler les coupes annoncées et vous engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

Annexe 7

Lettres des parents aux chroniqueurs

- Chaque semaine, nous demandons aux parents d'envoyer des lettres à des chroniqueurs économiques, selon le calendrier établi.
- Vous trouverez ci-joint 6 gabarits de lettres à transmettre aux parents. Il s'agit de « lettres-types » où ils n'ont qu'à remplir les champs identifiés en rouge.
- Le but est de démontrer, en s'appuyant sur des témoignages et des exemples concrets, l'effet des coupes annoncées. Il est donc primordial que les parents ajoutent leur saveur au texte en lui donnant une dimension humaine.
- Ces gabarits se veulent une inspiration pour guider les parents dans la rédaction de leur lettre : ils peuvent les modifier à leur guise.

- Voici quelques suggestions de chroniqueurs à qui ils peuvent faire parvenir ces lettres :
 - Pierre-Yves McSween
(<http://www.985fm.ca/contacts.php> -> Voir menu défilant)
 - Gérald Fillion (gerald.fillion@radio-canada.ca)
 - Stéphanie Grammond (stephanie.grammond@lapresse.ca)
 - Mario Dumont
(<http://www.985fm.ca/contacts.php> -> Voir menu défilant)
 - Lise Ravary (lise.ravary@quebecormedia.com)

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Modulation des tarifs : un stress de plus pour les parents

Lettre d'opinion à l'attention de [INSÉRER LE NOM DU CHRONIQUEUR],

À titre de parent d'un enfant fréquentant un centre de la petite enfance, je suis inquiet. Inquiet, car j'ignore combien me coûteront ses services de garde, en raison de la modulation des tarifs récemment adoptée. J'appréhende le moment où je devrai remplir ma déclaration de revenus et où je constaterai l'ampleur des dégâts.

Étant [travailleur autonome, pigiste, surnuméraire, employé contractuel, employé temporaire, employé faisant du temps supplémentaire, etc.], je ne sais jamais avec précision quel sera mon revenu annuel. Sans parler des surprises que peut nous réserver la vie (séparation, union, maladie, etc.). Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas!

[Insérer un témoignage sur votre réalité (statut précaire, séparation, incertitude face à votre budget, etc.)]

Je me demande comment je vais faire pour absorber le choc tarifaire qui m'attend. Où vais-je trouver l'argent pour payer cette nouvelle cotisation dont j'ignore le montant (!)? Vous en connaissez beaucoup, vous, des parents qui peuvent sortir de leurs poches des centaines, voire des milliers de dollars d'un seul coup?

D'ailleurs, comment se fait-il que le gouvernement arrive à trouver de l'argent pour soutenir des industries comme Bombardier, alors qu'il coupe de manière récurrente dans les services de garde à la petite enfance (et refille la facture aux parents!) au nom de la rigueur budgétaire? Cette contradiction est inacceptable, d'autant plus que le gouvernement affiche des surplus!

C'est pourquoi je demande au premier ministre d'annuler les coupes annoncées et de s'engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Compressions : quel sera l'impact sur les services aux enfants ?

Lettre d'opinion à l'attention de [INSÉRER LE NOM DU CHRONIQUEUR],

Au cours des dernières semaines, il a beaucoup été question des nouvelles coupes qui toucheront le réseau des centres de la petite enfance. En tant que parent d'un bambin fréquentant un CPE, je m'inquiète de l'impact de ces compressions. Mon enfant bénéficiera-t-il de tous les services dont il a besoin?

Sur différentes tribunes, la ministre de la Famille a tenté de se faire rassurante en promettant que les jeunes ne seraient pas touchés. Permettez-moi d'en douter. Comment peut-on retrancher 120 M\$ d'un budget sans que cela affecte, d'une manière ou d'une autre, la qualité des services? Sans compter que cette coupe s'inscrit dans une longue lignée de compressions qui totalisent près d'un demi-milliard de dollars!

Le réseau des CPE a déjà largement contribué au redressement des finances publiques. Aucun autre secteur d'activité n'a eu à composer avec des coupes de cette ampleur. Demander aux CPE de se serrer davantage la ceinture est carrément indécent.

[Insérer un témoignage]

Le réseau des CPE, ce sont les Québécois qui l'ont bâti et financé : il s'agit d'une de nos plus grandes richesses collectives. Son apport à l'essor de la société québécoise a maintes fois été démontré. De quel droit le gouvernement se permet-il de le détruire? Au nom de la rigueur budgétaire, c'est l'avenir des générations futures (et d'une société!) qu'il sacrifie.

C'est pourquoi je demande au gouvernement d'annuler les coupes annoncées et de s'engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Choc tarifaire : une inquiétude pour les parents

Lettre d'opinion à l'attention de [INSÉRER LE NOM DU CHRONIQUEUR],

Je vous écris pour vous faire part de mon indignation face à la hausse et la modulation des tarifs de garde. Ces mesures inéquitables créent, d'un point de vue fiscal, deux catégories de parents : ceux dont les enfants fréquentent une garderie commerciale et ceux qui ont plutôt opté pour des services de garde subventionnés.

Les premiers savent exactement ce qu'il leur en coûtera pour envoyer leur enfant à la garderie. Ils connaissent aussi le montant de leur crédit d'impôt. Ils détiennent toute l'information nécessaire pour planifier leur budget et faire des choix éclairés.

Les seconds – catégorie à laquelle j'appartiens! – jouent plutôt à la loterie des tarifs de garde. Jusqu'au moment de produire leur déclaration de revenus, ils ignorent combien il leur en coûtera. Comme avec les jeux de hasard, les probabilités de remporter le gros lot sont minces tandis que celles de « perdre » (i.e. devoir piger dans ses poches) sont grandes!

Comme plusieurs parents dans ma situation, je me demande comment je vais faire pour absorber le choc tarifaire qui m'attend. Où vais-je trouver l'argent pour payer cette nouvelle cotisation dont j'ignore le montant?

[Insérer un témoignage]

Mais je me demande surtout pourquoi le gouvernement discrimine ainsi les parents en fonction du type de services de garde qu'ils ont choisi pour leur enfant. Pourquoi

devraient-ils être pénalisés parce qu'ils ont opté pour un milieu de garde qui correspond à leurs valeurs?

Je demande donc au gouvernement d'annuler les coupes annoncées et de s'engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

120 M\$ en coupes et 169 M\$ en hausses de tarifs : une incohérence!

Lettre d'opinion à l'attention de [INSÉRER LE NOM DU CHRONIQUEUR],

La modulation des tarifs de garde, en vigueur depuis le 22 avril, permet au gouvernement de générer 169 M\$ supplémentaires. Cette somme, c'est moi et des milliers d'autres parents qui la finançons à même nos maigres (voire inexistantes!) économies.

Alors que le gouvernement nous demande de fournir un effort financier considérable, il s'apprête à couper 120 M\$ dans le réseau des services de garde éducatifs. L'effort financier qu'on demande aux parents ne servira pas à améliorer l'offre de services, mais plutôt à éponger les coupes. N'y a-t-il pas là une certaine incohérence? D'autant plus qu'il se targue d'enregistrer des surplus budgétaires!

Depuis 10 ans, c'est près d'un demi-milliard qui a été amputé du budget des CPE. L'effet de ces compressions se fait déjà sentir et menace un réseau qui a fait ses preuves.

[Insérer un témoignage effets des coupes (postes de spécialistes coupés, manque de matériel, etc.)]

Je demande donc au gouvernement d'annuler les coupes annoncées et de s'engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Le CPE, le meilleur choix pour mon enfant

Lettre d'opinion à l'attention de [INSÉRER LE NOM DU CHRONIQUEUR],

Quand mon **fils/fille** est né(e), je me suis promis de tout faire en mon pouvoir pour lui offrir ce qu'il y a de mieux. Je souhaite qu'**il/elle** se développe à son plein potentiel et qu'**il/elle** ait tous les outils nécessaires pour réaliser ses rêves les plus fous. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai décidé de l'inscrire dans un centre de la petite enfance plutôt que dans une garderie commerciale.

Je crois sincèrement avoir fait le meilleur choix pour mon enfant en optant pour un milieu de garde sécuritaire et stable où l'on retrouve des éducatrices formées et expérimentées qui appliquent un programme éducatif misant sur le développement global de chacun.

[Insérer un témoignage effets des coupes (postes de spécialistes coupés, manque de matériel, etc.)]

Je ne suis pas la seule à être de cet avis : de nombreux chercheurs ont démontré que les CPE – premier maillon de la chaîne d'éducation – constituent le meilleur moyen de préparer les enfants à leur entrée à l'école.

Quand le gouvernement coupe (encore!) dans les services de garde éducatifs, je me demande quelle importance il accorde à l'éducation. Ne réalise-t-il pas que c'est l'avenir des générations futures (et d'une société!) qu'il compromet?

C'est pourquoi je demande à ce gouvernement d'annuler les coupes annoncées et de s'engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Enfants à besoins particuliers : comment leur garantir l'égalité des chances?

Lettre d'opinion à l'attention de [INSÉRER LE NOM DU CHRONIQUEUR],

À titre de parent d'un enfant présentant des besoins particuliers (*mon/ma fils/fille est [handicapé, autiste, TDAH, etc.]*), je peux témoigner du rôle primordial que jouent les centres de la petite enfance dans son développement.

[Insérer un témoignage démontrant comment le CPE est le seul service de garde qui peut répondre aux besoins de votre enfant : refus des garderies commerciales de l'accueillir vs mise en place d'un plan d'action par le CPE, achat de matériel, partenariat et collaboration avec médecins et spécialistes, etc.]

Toutefois, en raison des compressions envisagées par le gouvernement, ces interventions ciblées, qui font une réelle différence dans le développement de mon enfant, ne seront plus possibles.

[Insérer un témoignage démontrant comment les coupes vont réduire l'offre de services : postes coupés, moins de matériel, etc... + impact sur développement de votre enfant et votre famille]

Face à ce constat, je me demande si le gouvernement a renoncé au concept d'égalité des chances qui a mené à la création des CPE? Le développement des enfants fait-il toujours partie de ses priorités?

Si le gouvernement a à cœur l'avenir des enfants et du Québec, il doit annuler les coupes annoncées et s'engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

**Coupes de postes et réduction des heures d'ouverture :
Quand les CPE ne favorisent plus la conciliation travail - famille**

Lettre d'opinion à l'attention de [INSÉRER LE NOM DU CHRONIQUEUR],

J'ai fait le choix délibéré d'envoyer mon enfant dans un centre de la petite enfance, car je crois en la mission de ces corporations. Toutefois, en raison des coupes imposées au réseau des CPE, cela ne sera bientôt plus possible.

En effet, plusieurs CPE n'auront d'autre choix que de réduire leurs heures de travail pour boucler leur budget. Ce sont donc les plages horaires du matin et du soir qui risquent d'être amputées.

Comme la majorité des parents, je vais reconduire mon enfant au CPE tôt le matin avant d'aller travailler. Le soir, je me dépêche de rentrer – malgré la congestion routière – pour venir le chercher. Comment vais-je pouvoir concilier travail et famille si l'horaire de mon CPE ne s'arrime pas à ma réalité? Qui va s'occuper de mes enfants durant ces périodes? Ai-je besoin de vous rappeler l'incident survenu le 4 janvier, où deux jeunes enfants ont été laissés à eux-mêmes par temps glacial devant une école fermée? Est-ce qui attend mon enfant?

D'ailleurs, qui sera en mesure de me parler du développement de mon enfant si je n'ai plus de contact avec son éducatrice? Les transitions du matin et du soir sont cruciales pour assurer une continuité entre ce qui se fait à la maison et au CPE.

[Insérer un témoignage sur l'importance des transitions et le lien entre la maison et le CPE]

Si le gouvernement a à cœur l'avenir des enfants et du Québec, il doit annuler les coupes annoncées et s'engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

[INSÉRER LE NOM DE LA VILLE], le [INSÉRER LA DATE]

Pourquoi pousser les parents vers les garderies commerciales?

Lettre d'opinion à l'attention de [INSÉRER LE NOM DU CHRONIQUEUR],

Je vous écris aujourd'hui pour vous faire part de mon indignation. Je trouve honteux que le gouvernement impose de nouvelles coupes aux CPE, un réseau qui a fait ses preuves, alors qu'il finance par le biais de crédits d'impôt des garderies commerciales.

Les résultats de *l'Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs* sont pourtant formels : les CPE se démarquent des autres services de garde par la qualité de leurs services.

[Insérer un témoignage sur la qualité des services offerts en CPE]

Pourquoi, alors, inciter les parents à opter pour des services de qualité moindre ? D'ailleurs, puisque les garderies commerciales bénéficient elles aussi d'une « subvention », ne devraient-elles devraient être assujetties aux mêmes exigences que les CPE?

Les enfants portent tout le potentiel de notre société, c'est pourquoi nous devons leur offrir ce qu'il y a de mieux. Si le gouvernement a à cœur l'avenir des enfants et du Québec, il doit annuler les coupes annoncées et s'engager à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

Annexe 8

Appels au bureau du premier ministre

- Chaque semaine, nous demandons aux parents et au DG de CPE d'appeler au bureau du premier ministre.
- Vous trouverez ci-joint les coordonnées téléphoniques du bureau de M. Couillard. Tâchez de parler à son attaché politique, son chef de cabinet ou son/sa chercheur.

- Nous vous avons concocté un texte que nous vous invitons à lui lire.
- Le but est de submerger le bureau du premier ministre d'appels et d'engorger les lignes!

TEXTE POUR APPEL DES PARENTS AU BUREAU DU PREMIER MINISTRE OU DU DÉPUTÉ LOCAL

*Coordonnée téléphonique du bureau du premier ministre
418 643-5321*

Bonjour, mon nom est [prénom et nom de famille], je suis la mère/le père de [nombre d'enfants] enfants (décrire leurs noms et leur âge).

Mon/mes enfant(s) fréquente(nt) un CPE et je suis très inquièt(e) par les mesures qui sont actuellement prises par le gouvernement.

M. Couillard dit souvent vouloir faire de l'aide aux familles une priorité.

Appel au premier ministre :
Puis-je ainsi parler à quelqu'un du secrétariat aux priorités s'il vous plaît? *[Si transféré à quelqu'un du secrétariat, reprendre le texte du début et poursuivre avec la suite ; si la réceptionniste ne veut pas passer la ligne et/ou prendre le message, poursuivre avec la suite]*

Je suis inquiet(e) parce que les tarifs ont été modulés l'année dernière... Aujourd'hui, près d'un an plus tard, je/nous ne sais/savons toujours pas combien je/nous devrai/devrons déboursier. Ce n'est que lors de la production de mon/notre déclaration de revenus que je/nous le saurai/saurons. Ce sera donc une « surprise » chaque année! Comment planifier mon/notre budget dans ce cas? Je me demande comment je vais faire pour absorber le choc tarifaire qui m'attend. Où vais-je trouver l'argent pour payer cette nouvelle cotisation dont j'ignore le montant? Vous en connaissez beaucoup, vous, des parents qui peuvent sortir de leurs poches des centaines, voire des milliers de dollars d'un seul coup?

Je suis inquiet(e) aussi parce que depuis plusieurs années, le gouvernement a coupé dans le réseau des CPE. Ce fut le cas l'année dernière et on entend que 120 M\$ seront coupés cette année. Je m'inquiète de l'impact de ces compressions. Mon enfant bénéficiera-t-il de tous les services dont il a besoin? Sur différentes tribunes, la ministre de la Famille a tenté de se faire rassurante en promettant que les jeunes ne seraient pas touchés. Permettez-moi d'en douter.

Je ne suis pas seulement inquiet(e)... je suis indigné(e)!

La modulation des tarifs permet à votre gouvernement de générer des millions de dollars supplémentaires (169 M\$). Cette somme, c'est moi et des milliers d'autres parents qui la financent à même nos économies. Et là, on constate que cette somme ne sera pas investie dans le réseau, mais servira plutôt à compenser pour les coupes du gouvernement...!

Pourquoi le gouvernement discrimine les parents en fonction du type de services de garde qu'ils choisissent pour leur enfant. Pourquoi devrais-je être pénalisé(e) parce que j'ai choisi un milieu de garde qui correspond à mes valeurs?

J'ai fait le choix d'envoyer mon enfant dans un centre de la petite enfance, car je crois en la mission de ce type de corporations. À maintes reprises, j'ai pu constater la qualité des services qui y sont dispensés et le professionnalisme de son personnel.

Mon CPE est plus qu'une simple garderie, il s'agit d'un véritable milieu de vie où celui-ci évolue et s'épanouit. Pour le guider dans ces apprentissages cruciaux, il a besoin d'un modèle avec qui il entretient un lien significatif, une figure marquante en qui il a confiance. Bref, une éducatrice qu'il connaît et qui respecte son rythme de développement.

Par les coupes que vous imposez au réseau des CPE, c'est ce lien privilégié entre l'éducatrice et mon enfant que vous menacez. Pour boucler leur budget, les

CPE n'auront d'autre choix que de congédier des employées ou de réduire leurs heures de travail.

Matin et soir, **mon/ma fils/fille** sera ballotté d'un groupe à l'autre, au fur et à mesure que les enfants arrivent ou quittent les lieux, afin de respecter les ratios. Chaque fois, **il/elle** sera confié(e) à une nouvelle éducatrice ou un membre du personnel de soutien.

Qui sera en mesure de me parler de son développement? Des apprentissages **qu'il/elle** a faits aujourd'hui : a-t-**il/elle** fait ses premiers pas? A-t-**il/elle** dit son premier mot?

Et moi, à qui vais-je faire part de mes questions, de mes inquiétudes et de mes observations? Les transitions du matin et du soir sont cruciales pour assurer une continuité entre ce qui se fait à la maison et au CPE. Comment y parvenir si je n'ai plus de contact avec l'éducatrice de mon enfant?

Pour terminer, je ne comprends pas comment il se fait que le gouvernement arrive à trouver de l'argent pour soutenir des industries comme Bombardier, alors qu'il coupe dans les services de garde à la petite enfance et refile la facture aux parents au nom de la rigueur budgétaire. C'est inacceptable! L'argent des impôts et de la tarification des services devraient d'abord et avant tout servir à financer nos programmes sociaux, pas des entreprises privées!

Le gouvernement doit donc d'annuler les coupes annoncées et s'engage à réinvestir l'argent issu de la modulation des tarifs dans le réseau des CPE, afin de préserver et d'améliorer la qualité de ses services.

Annexe 9

Modèle de résolution

- Tel qu'annoncé lors de la webconférence, voici un modèle de résolution pour confirmer l'engagement de votre corporation face au plan de mobilisation présenté par l'AQCPE.
- Lorsque votre conseil d'administration aura adopté ce plan, faites parvenir la résolution avant le 25 janvier 2016 à Marie-Josée Truchon, coordonnatrice du Service aux membres, à l'adresse suivante : mobilisation@aqcpe.com.

Modèle de résolution

Voici un modèle de résolution que nous vous proposons dans le contexte de la mobilisation.

Dans le contexte politique actuel, l'AQCPE demande aux Conseils d'administration d'adopter une résolution de façon à prendre position sur les actions de mobilisation qui seront mises en œuvre par le CPE/BC. Chaque CPE/BC est autonome et il est libre d'adopter une telle résolution. Toujours en raison de ce contexte, nous vous demandons de transmettre votre résolution à l'AQCPE d'ici le 25 janvier 2016.

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du _____ tenue au _____, le ____ janvier 2016.

SUR LA PROPOSITION D'UN MEMBRE DU CONSEIL, AYANT REÇU L'APPUI EXIGÉ, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que :

CONSIDÉRANT QU'au cours de la dernière décennie, les gouvernements ont procédé à des coupes sans précédent dans les programmes dédiés à la petite enfance.

CONSIDÉRANT QUE depuis 2006, les centres de la petite enfance (CPE) et les bureaux coordonnateurs (BC) ont subi, au nom de la rigueur budgétaire, des compressions de plus de 400 M\$.

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a annoncé des compressions de 120 M\$ qui seront appliquées en 2016-2017.

CONSIDÉRANT QUE ces coupes menacent la qualité des services de garde éducatifs offerts en CPE, compromettant du même coup leur mission première : garantir l'égalité des chances aux enfants issus de tous les milieux pour qu'ils puissent se développer à leur plein potentiel.

CONSIDÉRANT QUE la politique familiale du Québec a eu un effet remarquable sur le taux d'emploi des femmes et la lutte à la pauvreté.

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur les services de garde* a pour objet de promouvoir la qualité des services de garde éducatifs en vue d'assurer la santé, la sécurité, le développement, le bien-être et l'égalité des chances des enfants.

CONSIDÉRANT QUE l'éducation débute à la naissance et est la pierre d'assise d'une société riche et en santé.

CONSIDÉRANT QUE mettre fin à l'universalité compromet le droit de chaque enfant à l'égalité des chances.

CONSIDÉRANT QUE le CPE décide, en toute connaissance de cause, d'entreprendre des actions de mobilisation.

CONSIDÉRANT QUE le syndicat du CPE _____ appuie les mesures de mobilisation de notre CPE, notamment _____;

II EST RÉSOLU QUE le CPE/BC _____ s'engage à participer et à mettre les efforts nécessaires aux actions de mobilisation suivantes :

- Toutes les actions de mobilisation énumérées dans le plan de mobilisation de l'AQCPE du 12 janvier 2016.
- Aux actions de mobilisation suivantes énumérées dans le plan de mobilisation de l'AQCPE du 12 janvier 2016 (seulement celles étant cochées) :
 - _____
 - _____
 - _____
- Réduction des heures d'ouverture, selon les modalités suivantes :
 - _____

Interruption de service:

Autres actions que nous mettrons en place au niveau local ou régional :

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

XXXXXX, Secrétaire

Date

Annexe 10

Avis aux médias

- Voici deux gabarits d'avis aux médias que vous pouvez utiliser lorsque vous souhaitez convier les journalistes à un événement. Vous n'avez qu'à remplir les champs indiqués en rouge.
- Une liste des coordonnées des médias régionaux est disponible à l'adresse suivante :

http://toujoursfousdenosenfants.com/uploads/html_content/201601%20Repertoire%20medias%20QC.pdf.

[INSÉRER VOTRE LOGO]

INVITATION MÉDIA

[INSÉRER LE TITRE DE VOTRE ÉVÉNEMENT]

[VILLLE], le [DATE] 2016 – [INSÉRER LE DÉTAIL DE L'ÉVÉNEMENT]

Quoi	Mobilisation des CPE, des parents et des familles pour demander l'annulation des compressions de 120 millions \$ dans les CPE.
Quand	
Où	
Qui	

Contact et informations:

Personne

Titre

Courriel

Cellulaire

[INSÉRER VOTRE LOGO]

INVITATION MÉDIA

[INSÉRER LE TITRE DE VOTRE ÉVÉNEMENT]

Trois-Rivières, le 6 février 2016 – Mme XX, directrice générale du CPE XXX sera disponible LE DIMANCHE 7 FÉVRIER À 10 H 00 pour répondre aux questions des médias dans le cadre du grand rassemblement pour la sauvegarde des centres de la petite enfance.

Quoi	Rassemblement pour la sauvegarde des CPE
Quand	Dimanche le 7 février 2016
Où	Centre-ville de Trois-Rivières au coin des rues X et X
Qui	Mme. XX, directrice générale du CPE XXX

-30-

Contact et informations:

Personne

Titre

Courriel

Cellulaire